

**VILLE DE GERBEROY**  
**Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal**  
**du 1<sup>er</sup> février 2013**

L'an deux mil treize, le premier février à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis à la Mairie sous la présidence de Mademoiselle Yvette Autricque, Maire.

Etaient présents Mlle Yvette Autricque - Mmes Françoise Guineau, Lise-Marie Lassalle, Marie-Catherine Portugal - MM. Alain Delafontaine, Pierre Chavonnet (arrivé à 21h32), Christian Pillon, Igor Wilkes.

Représenté M. Bruno Blondel donne pouvoir à Mlle Yvette Autricque.

Absents non excusés Mme Cécile Gréboval et M. Hervé Blancard.

Secrétaire de séance Mme Marie-Catherine Portugal.

- **Approbation du procès-verbal de la séance précédente** : Après lecture, le procès-verbal de la séance du 19 janvier est adopté à l'unanimité avec les modifications suivantes: a) « les travaux pour le bois de Sapagny ont été subventionnés par l'Union Européenne à hauteur de 23 234,75 €, soit 29,5%, l'Etat à hauteur de 23 234,75 €, soit 29,5% et le Conseil Régional de Picardie à hauteur de 6 638,50 €, soit 8,5% ». b) « le jardin et les trois salles du bâtiment situé le long du mur qui jouxte la propriété de Monsieur Wilkes seront laissés à la disposition de la commune (qui prendra à sa charge les travaux afférents) ». c) « Un conseiller rappelle les prescriptions de la ZPPAUP et en accord avec les membres du Conseil Municipal, le Maire rédigera etc » .
- **Programmation de gravillonnage** : M. Delafontaine indique la nécessité de refaire le macadam rouge sur la place (décapage + gravillonnage) Une estimation de la dépense sera demandée auprès de l'ADTO. En ce qui concerne l'état de la route au Pommier Malsoin, un affaissement de la chaussée ayant été constaté, un rendez-vous sera demandé à MM. Dumars et Mabillotte. Pourront être évoquées également lors de ce rendez-vous les questions de l'assainissement et de la pose d'un radar pédagogique. Les petits travaux de rebouchage de nids de poule sur la commune seront effectués au printemps par les cantonniers.
- **Adhésion à l'Assistance Départementale pour les Territoires de l'Oise** : Il s'agit d'un système d'assistance mis en place par le Conseil Général. Une réunion a eu lieu avec son représentant M. Coppeaux, le Maire, Messieurs Delafontaine et Pillon afin d'étudier les mesures à prendre pour assurer la sécurité de la circulation et du stationnement dans le village. Celui-ci doit établir un plan d'ensemble pour en assurer la cohérence et la faisabilité. Le conseil décide à l'unanimité d'adhérer à l'ADTO et de cotiser pour l'année 2013. Le renouvellement sera étudié chaque année.
- **Délibération relative à l'installation du Très Haut Débit** : M.Pillon qui a participé à une réunion d'information sur le sujet à Songeons, explique que Gerberoy est actuellement en haut débit et qu'il s'agit de remplacer les lignes en cuivre par de la fibre optique. Le Maire explique que le Conseil Général va créer un syndicat mixte : le syndicat mixte de l'Oise pour le très haut débit (SMOTHD). Le Conseil vote à l'unanimité son approbation à la création du syndicat en fonction du projet de statuts présenté. Le Conseil Municipal vote également son adhésion et donne son autorisation au maire pour effectuer les démarches nécessaires. De plus, en raison de l'activité Tourisme et de l'impact du très haut débit sur les jeunes générations en particulier, la

commune demande à faire effectuer les travaux, si possible, dans les trois ans en lieu et place des cinq ans prévus. Le coût des travaux est estimé à 400 euros par maison soit environ 26 000 euros. Le financement pourrait être assuré sur le budget communal en réduisant le montant de la section investissement et en provisionnant une réserve de 9 000 euros en 2013, 2014, 2015.

- **Information sur le CCAS** : A la demande de Madame Guineau, le Conseil vote à l'unanimité l'attribution de 100 euros à « Rêves de gosses », association des parents d'élèves de Songeons.
  
- **Questions diverses** :
  - Tir du feu d'artifice : Le feu d'artifice a été commandé pour le 14 juillet 2012. Compte-tenu des conditions météorologiques, celui-ci n'a pas pu être tiré. Afin de ne pas rompre le contrat avec la Société Carnaval, ce feu a été présenté après le Noël du samedi 15 décembre 2012 à 17h30.
  - Eclairage public : Un test a été réalisé en été 2012 pour réduire la consommation électrique : arrêt de l'éclairage des rues entre 24h00 et 6h00 du matin. Compte tenu des réactions négatives de 32 habitants, un devis a été sollicité auprès de l'entreprise Leroy à Hanvoile pour le nettoyage de tous les lampadaires de Gerberoy, le changement des ampoules et passage en led et la modification des douilles et ampoules afin d'harmoniser la couleur de l'éclairage sur l'ensemble du site.
  - Position des bouches à incendie : Le Maire communique aux membres du conseil municipal le document réalisé par Véolia présentant les diverses bouches à incendies de la commune et les résultats du contrôle réalisé.
  - Centenaire de la 1<sup>ère</sup> Guerre Mondiale : La Préfecture de l'Oise invite tous porteurs de projets relatifs à la période 1914-1918 ayant trait à la 1<sup>ère</sup> Guerre Mondiale à se signaler auprès de Monsieur le Directeur du service départemental de l'Oise de l'ONAC-VG, 6 Rue du Franc Marché – CS 50739 – 60007 Beauvais Cédex. Le Maire propose aux conseillers qui s'y intéressent de présenter toute initiative concernant Gerberoy et ses habitants.
  - Elections législatives: En raison de la décision du Conseil Constitutionnel d'invalider l'élection de Monsieur Jean-François Mancel, de nouvelles élections seront organisées en mars 2013.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 23h20.